

## **Contribution du Soudan du Sud**

### **Ministre de l'Éducation, des Sciences et des Technologies**

La République du Soudan du Sud, plus jeune nation du monde, est totalement engagée dans la cause de l'éducation, conformément aux principes du Cadre d'action de Dakar et de toutes les chartes proclamant l'éducation comme un droit essentiel universel pour tous les enfants. Cet engagement est reflété par l'Article 6 de la Loi sur l'éducation du Soudan du Sud de 2012 : « l'enseignement primaire doit être gratuit et obligatoire pour tous les citoyens du Soudan du Sud sans discrimination. » Dans le pays, l'âge légal de scolarisation dans le cycle primaire est de 6 à 13 ans.

Notre **plan spécifique pour 2014 - 2017** prône l'amélioration de l'accès inclusif et des résultats de l'apprentissage par une plus grande attention portée aux enseignants.

### **Indicateurs clés 2012 (enseignement primaire)**

Taux brut de scolarisation : 22 % (2005) à 70,9 %    Taux net de scolarisation : 8 % (2005) à 42,8 %

Taux net d'admission : 9 %    Indice de parité entre les sexes : 1,55

Taux d'achèvement du cycle primaire : 12 %    Ratio élève / enseignant qualifié : 103:1

### **Allocations budgétaires**

La part des dépenses publiques destinée à l'éducation est de **7 % pour 2013-2014**, une augmentation par rapport aux 6 % des années précédentes.

L'engagement de l'État concerne au moins 10 % de l'enseignement général de base et 5 % de l'enseignement supérieur.

Pour **2014 - 2015**, le budget **proposé** est d'au moins **9%**.

Les enseignements général et supérieur représentent 75,3 % et 24,7 % respectivement.

L'enseignement primaire représente 69,5 % du budget total de l'éducation.

### **Questions de systèmes & de S&E**

Nous soutenons l'élaboration de politiques et la responsabilité basées sur les données factuelles grâce à la recherche, la stratégie de Suivi et évaluation basée sur le Partenariat mondial pour l'éducation, la décentralisation et la durabilité du Système d'information et de gestion de l'éducation, les résultats de l'apprentissage et le Système de suivi de la présence scolaire du Soudan du Sud (SSPSSS). La contribution du Gouvernement à ces efforts est de 2,2 %, et le Ministère prévoit de l'augmenter. Les niveaux d'éducation sont en cours d'alignement sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et d'autres indicateurs, dont les résultats de l'apprentissage.

Nous améliorons l'accès et la qualité grâce à la politique des bourses scolaires de l'allocation budgétaire de 2014 de 15,5 % dont 89,3 % sont d'ordre général, 9,4 % pour les filles et 1,3 % pour les enfants handicapés.

Nous aspirons à la réalisation de programmes de qualité, d'un corps enseignant justement rémunéré et équitablement déployé, et nous militons pour atteindre les objectifs de l'EPT et du programme 2015 - 2030. La cible de 2015 - 2017 est d'allouer 49 % du budget de l'enseignement général à la formation et la défense des enseignants.

L'objectif n° 1 de notre Plan stratégique d'enseignement général (PSEG) est l'accès équitable avec un budget de 33,6 % pour l'éducation inclusive.

Nous nous alignons également sur les Directives Lucens en matière de protection des écoles et des universités contre toute utilisation militaire durant les conflits armés.

**Je vous remercie**

## **Abréviations**

TBS (taux brut de scolarisation)

TNS (taux net de scolarisation)

TNA (taux net d'admission)

TACP (taux d'achèvement du cycle primaire)

IPS (indice de parité entre les sexes)

REEQ (ratio élèves/enseignant qualifié)

S&E (suivi et évaluation)

SIGE (Système d'information et de gestion de l'éducation)

EPT (éducation pour tous)

PSEG (plan stratégique d'enseignement général)

SACMEQ (Consortium d'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation)

CITE (Classification internationale type de l'éducation)

SSPSSS (Système de suivi de la présence scolaire du Soudan du Sud)

